


**unesp**  **Universidade Estadual Paulista**  
**Faculdade de Filosofia e Ciências**  
**Campus de Marília**

**Programa de Pós-Graduação em Ciências da Informação**

**EXAME DE PROFICIÊNCIA EM FRANCÊS**

Leia o texto abaixo e responda, em português, as questões propostas:

**LA « SCIENCE DE L'INFORMATION » ET LA DOCUMENTATION, OU LES  
RELATIONS ENTRE SCIENCE ET TECHNIQUE**

(....)

« La technique documentaire » ou « les techniques documentaires » ? Afin de mieux fonder la réflexion, il faut considérer les deux termes de l'expression : « technique » d'une part ; « documentaire » d'autre part.

**Technique...**

La technique est un ensemble de savoirs et de savoir-faire propre à un métier ou à un art, et qui permet d'agir sur les choses, de les fabriquer, de les façonner, de les transformer. Comme les choses sont diverses, il y a des techniques diverses qui se sont constituées dans le temps et ont acquis un statut tel qu'elles sont bien distinctes et font l'objet d'un développement spécifique. Chacune caractérise un métier. En ce qui concerne les objets réels ou physiques, il y a sans doute autant de techniques – de métiers – que d'objets considérés (bois et menuiserie, engin automobile et mécanique, cheval et dressage, etc.). Dans le cadre de cette étude, deux de ces objets nous intéressent plus particulièrement d'une part le document et la technique associée, la technique documentaire ; d'autre part l'information- signal et la technique associée, celle des télécommunications qui se sont récemment intégrées dans un vaste ensemble qu'on a improprement appelé les « technologies de l'information et de la communication », les TIC.

En ce qui concerne les organismes et/ou les lieux, il y a sans doute autant de techniques (métiers) – de gestion – que d'organismes ou de lieux, du fait de leur plus ou moins grande spécificité (cf. la gestion d'un hôpital, celle d'un hôtel, et celle de la bibliothèque ou bibliothéconomie). En ce qui concerne les comportements des hommes, qu'ils soient usagers ou clients, il y a sans doute autant de techniques (métiers) que de regards ou d'intentions possibles : entre autres celles qui assurent la promotion d'un produit ou d'un service auprès de publics plus ou moins ciblés (cf. le marketing, la publicité), ou celles de vente. On ajoutera que toute technique a recours à des outils. C'est le cas des TIC, car les TIC ne sont en fait que des outils qu'on utilise quand on en a besoin dans le cadre d'un très grand nombre d'activités, c'est-à-dire des moyens pour faire... : pour faire plus vite, pour faire sur un plus grand volume, etc. Les outils peuvent bousculer les pratiques ou les habitudes en conduisant à une modification des principes et règles posés par chaque métier. Ils peuvent dès lors obliger à reconsidérer les façons de faire. C'est un phénomène historique normal. Ainsi l'usage des TIC (celui de l'ordinateur en particulier) amène à s'interroger sur ce qu'on veut faire, comment on veut le faire –

ce que l'on indique par la rédaction d'un cahier des charges – avant justement de le faire. Or le praticien a plutôt été habitué à faire évoluer sa technique dans le temps qu'à anticiper et à prévoir.

(....) La technique s'acquiert normalement dans le cadre de formations adéquates en niveau et en durée dans lesquelles l'objectif est de développer une compétence professionnelle chez l'apprenant afin de le rendre opérationnel dans l'exercice d'un métier. Pour assurer une série de tâches bien définies, il convient de savoir quelle technique précise appliquer. Qui est le plus à même de l'enseigner? En effet, même si la technique dépend de la science, elle repose sur une pratique, comme la science repose sur une théorie. Il y aurait les praticiens et leur technique d'une part, et les chercheurs et leur théorie d'autre part. Quels seraient les plus légitimes pour assurer la formation, quand on reproche aux uns de ne faire que de la reproduction et aux autres d'être éloignés de la réalité du terrain? Naturellement les deux dans le cadre d'une vraie complémentarité, puisque les deux approches sont considérées comme nécessaires. Encore convient-il de bien définir ce qui relève de la technique et ce qui relève de la théorie, autrement dit de bien définir l'articulation entre « utiliser pour faire » et « comprendre ce qui est fait ». Le débat serait éclairci si le contenu de la partie théorique était établi indiscutablement.

### **...documentaire**

Il apparaît encore et toujours bien difficile d'obtenir un consensus sur ce que recouvre l'activité documentaire, et donc ce que recouvre la « technique documentaire ». Faut-il retenir l'acception étroite : ensemble de techniques appliquées au traitement du document? Cela ressort logiquement de l'analyse sémantique de cette expression, et explique son emploi au singulier. Dès lors tout ce qui concerne les lieux – le centre de documentation, la bibliothèque – relèverait normalement d'une spécialisation dans les techniques de gestion.

(....) L'expression « technique documentaire » serait alors moins ambiguë, mais ce choix aboutirait à une distinction forte entre les diverses dimensions (document, lieu d'exercice, produit) dans le programme de la formation à assurer et, sans doute, à un déphasage important avec la réalité – le vécu – du métier. D'aucuns, privilégiant ainsi, implicitement ou explicitement, le « système » (documentaire, bien entendu), jugent nécessaire d'associer les trois dimensions. Ils retiennent l'acception large de « documentaire », celle qui regroupe à la fois « le document », « l'information contenue dans le document » et « l'activité sur le document et son contenu ». C'est celle que l'on trouve dans la plupart des ouvrages sur les « techniques documentaires » (le pluriel étant désormais nécessaire) dans lesquels on expose les techniques nécessaires à l'activité documentaire [4] [5] [6] [7] [8]. De manières certes différentes, les auteurs y présentent tous le document, cible de l'activité, les traitements (matériels et intellectuels) à effectuer sur chacun de ces documents, et enfin l'environnement professionnel autour de tous ces documents (le traitement informatisé sur et avec ces documents, l'organisation et la gestion des lieux de dépôt, et les acteurs que sont les spécialistes et les usagers). Malheureusement l'expression « techniques documentaires » paraît ici bien impropre sur le plan sémantique, à tel point qu'elle entraîne des malentendus entre les documentalistes et les bibliothécaires<sup>3</sup>. On se demande même si elle ne devrait pas désormais être évitée dans les intitulés des publications, dans ceux des programmes de formation, et partout où c'est le système qui est considéré. Mais que mettre à la place?

(....)

**Questões:**

1) Traduza o seguinte trecho do texto:

En ce qui concerne les organismes et/ou les lieux, il y a sans doute autant de techniques (métiers) – de gestion – que d’organismes ou de lieux, du fait de leur plus ou moins grande spécificité (cf. la gestion d’un hôpital, celle d’un hôtel, et celle de la bibliothèque ou bibliothéconomie). En ce qui concerne les comportements des hommes, qu’ils soient usagers ou clients, il y a sans doute autant de techniques (métiers) que de regards ou d’intentions possibles : entre autres celles qui assurent la promotion d’un produit ou d’un service auprès de publics plus ou moins ciblés (cf. le marketing, la publicité), ou celles de vente. On ajoutera que toute technique a recours à des outils. C’est le cas des TIC, car les TIC ne sont en fait que des outils qu’on utilise quand on en a besoin dans le cadre d’un très grand nombre d’activités, c’est-à-dire des moyens pour faire... : pour faire plus vite, pour faire sur un plus grand volume, etc. Les outils peuvent bousculer les pratiques ou les habitudes en conduisant à une modification des principes et règles posés par chaque métier. Ils peuvent dès lors obliger à reconsidérer les façons de faire.

2) De que maneira o texto aborda o seguinte trecho “La technique documentaire » ou « les techniques documentaires » ? Afin de mieux fonder la réflexion, il faut considérer les deux termes de l’expression : « technique » d’une part ; « documentaire » d’autre part”.

3) Discorra de acordo com texto sobre “la technique” e “documentaire”.

4) Explique, em português, o seguinte trecho:

Malheureusement l’expression « techniques documentaires » paraît ici bien impropre sur le plan sémantique, à tel point qu’elle entraîne des malentendus entre les documentalistes et les bibliothécaires<sup>3</sup>. On se demande même si elle ne devrait pas désormais être évitée dans les intitulés des publications, dans ceux des programmes de formation, et partout où c’est le système qui est considéré. Mais que mettre à la place

5) De acordo com o texto qual a relação entre ciência da informação, a documentação e a técnica?

Boa Prova!